

[Si vous avez des difficultés à visualiser ce message, consultez la copie Web](#)



N° 311 du 15 février 2024

#À LA UNE



La réponse graduée secouriste, paramédicale et médicale : Maillon essentiel et intangible de la prise en charge des urgences vitales

Alors que l'augmentation continue de l'activité opérationnelle des sapeurs-pompiers, composée à plus de 80% d'interventions pour secours d'urgence aux personnes, met toujours davantage sous pression les ressources des SDIS et contraint sans cesse

leurs budgets, la FNSPF rappelle le rôle essentiel et intangible de la réponse graduée secouriste, paramédicale et médicale dans la prise en charge des urgences vitales des populations qu'elle invite par conséquent à sanctuariser au profit d'autres réponses, organisationnelles et financières.

[Lire le communiqué](#)

#VOLONTARIAT



Revalorisation du montant des IH des SPV pour 2024

En application de la mesure n°25 de l'Engagement national pour le volontariat signé le 11 octobre 2013 au congrès de Chambéry qui doit « garantir annuellement la vérification de l'équilibre (correction de l'inflation) entre le montant de l'indemnité horaire et celui des charges que les sapeurs-pompiers volontaires supportent du fait de leur engagement », le président Bosland a saisi les acteurs de la gouvernance nationale des SIS (CNSIS, CNSPV, DF, AMF, DGSCGC) pour leur demander de soumettre aux instances de Départements de France et de l'Association des Maires de France le principe d'une revalorisation pour l'année 2024 des montants de l'indemnité horaire de base et de la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires en compensation de l'inflation hors tabac constatée en 2023 (+ 3,7%).

[Lire la suite](#)

#JSP



Règlement RTN modifié

Le règlement du Rassemblement Technique National des JSP a été mis à jour. Vous trouverez dans la suite de l'article :

- Le règlement mis à jour,
- Le règlement MAJ avec en jaunes les modifications apportées,
- Les recommandations SUAP des thèmes 1 & 2.

[Lire la suite](#)

#AVANTAGES ADHÉRENTS

VOTRE OFFRE D'ADHÉSION

au réseau des sapeurs-pompiers de France

SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE

Retrouvez les avantages liés à l'adhésion

L'affichette décrivant « Votre offre d'adhésion au réseau des sapeurs-pompiers de France » a été mise à jour pour 2024. Ce document à imprimer et distribuer à vos adhérents et adhérentes est disponible sur l'Extranet.

#OFFRE ADHÉRENT



-25% sur votre location de véhicule avec Europcar du 16 février au 3 mars 2024.

Fort de son réseau de 500 agences en France métropolitaine Europcar vous propose des formules de location souples et variées.

En ce moment, profitez de -25% sur votre location de véhicules de tourisme et utilitaires.

Conditions de l'offre : Offre valable pour des départs en France (la liste des agences participantes sera sur la page dédiée Europcar) pour des réservations du 16/02/2024 au 03/03/2024 (période de checkout 16/02/2024 au 31/08/2024).

Durée de location 3 à 21 jours. Kilométrage illimité. Paiement en agence ou en ligne. L'offre permanente s'applique en dehors de ces conditions.

[J'en profite](#)

#POST SP DE LA SEMAINE



[#Prévention](#) | Le 3 avril, vous avez rendez-vous avec les premières assises de la prévention !

Nos infrastructures et usages changent 🏠, les énergies 🔋 que nous utilisons aussi.

Comment s'adapter à ces changements 😊 ?

A vos agendas 📅

[Voir le post](#)



Agenda

FEVRIER

- 22 février

Intervention du Président dans le cadre d'une Nocturne d'actualité à l'ENSOSP

- 23 février

Réunion de travail FNSPF/ Association Professionnelle des Techniques de Sapeurs-Pompiers Espagnols (APTBE)

- 24-25 février

Futsal national

- 29 février

Conseil d'administration de l'IFRASEC.

MARS

- 16-22 mars

6^{ème} Conférence internationale NRBCE R&I, coorganisée avec le CEA, la DGS, le SSA et l'Agence défense innovation

• 23 mars

Cross national des sapeurs-pompiers de France (Laval – 53)

Suivez l'actualité politique et associative sur les réseaux sociaux et le site :



www.pompiers.fr

Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

© Maison des sapeurs-pompiers de France

32, rue Bréguet - 75011 Paris

Tél. : 01 49 23 18 18



Vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer à tout moment. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications internes, [suivez ce lien](#)